

DÉLIBÉRATION

N° CS-2019-11

OBJET: SETA – Budget Assainissement Collectif – Affectation du résultat de fonctionnement 2018 (RÉGULARISATION)

Nombre de membres en exercice : 26
 Nombre de membres présents lors de la délibération : 20
 Nombre de membres ayant donné procuration : 5
 Date de convocation : 18/06/2019
 Date d'affichage : 18/06/2019
 Votes contre: 0
 Votes pour : 25
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juin,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la Commune de LARÉE, sous la présidence de **Madame France DUCOS, Présidente.**

Secrétaire de séance: **Monsieur Henri DIEDERICH**

Membres présents: ORTYL Chantal, BOULIN Jean-Marc (a reçu procuration de AUGRÉ Jean-Michel), LAFFARGUE Bertrand, DUCOS France, BUSQUET Alain, NALIS Patrick, DUPOUY André, MARRAST Christian, LAGOUANELLE Jean-Noël (a reçu procuration de REMAZEILLES Guy), DULHOSTE Christian, DAYMAN Michel (a reçu procuration de VETTOR Claude), DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe (a reçu procuration de FEUILLET-GALABERT Patricia), TROTТА Pascal (a reçu procuration de DUPOUY Christian), BORDES Daniel, DUFFAU Jean-Claude, PASSARIEU Marie-Ange, BARBE Alain, FRENOT Thierry, DIEDERICH Henri.

Membres absents et excusés: VETTOR Claude (a donné procuration à DAYMAN Michel), DUPOUY Christian (a donné procuration à TROTТА Pascal), AUGRÉ Jean-Michel (a donné procuration à BOULIN Jean-Marc), FEUILLET-GALABERT Patricia (a donné procuration à SAUQUES Philippe), REMAZEILLES Guy (a donné procuration à LAGOUANELLE Jean-Noël).

Le Comité Syndical,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|--|------------|---------------------|
| Résultats de l'exercice 2018 | A | - 51 861.89 € |
| Résultat antérieur | B | 335 077.85 € |
| Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2018 | A+B | 283 215.96 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | | | |
|--|--------------|------------------------------------|--------------------|
| Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) | | C | - 384 279.31 € |
| Restes à réaliser | | D | |
| Dépenses | Recettes | Solde des restes à réaliser | 324 207.41 € |
| 179 084.59 € | 503 292.00 € | | |
| Besoin de financement à la section d'investissement | | E | 60 071.90 € |

Décide d'affecter au Budget Assainissement Collectif du S.E.T.A. pour 2019, les résultats de l'exercice 2018 de la façon suivante :

| | |
|---|---------------------|
| 1°) couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de | 60 071.90 € |
| 2°) le surplus (A+B-E) est affecté en recettes de fonctionnement et reporté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » | 223 144.06 € |

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La Présidente,
France DUCOS

